

### MONTÉE INQUIÉTANTE DE LA PROSTITUTION DANS LES GRANDES VILLES DU BÉNIN P. 07

# Un appel à l'action



### ATTAQUE TERRORISTE ET EXAMEN DE DEUX PROJETS DE LOI P. 05

## VLAVOVOU convoque les députés pour une séance plénière cruciale

### VISITE DE COURTOISIE À L'UNION PROGRESSISTE LE RENOUVEAU P. 02

## La Haute Direction Politique accueille le nouvel Ambassadeur de Chine au Bénin



FENOUE GUEST HOUSE

**APPARTEMENTS & RÉSIDENCES MODERNES MEUBLÉS**

+229 0198904640 / 0144904640



ELONA HOUSE

**SALLE DE FÊTES & DE CONFÉRENCES HAUT DE GAMME**

+229 0198904640 / 0144904640

VISITE DE COURTOISIE À L'UNION PROGRESSISTE LE RENOUVEAU

# La Haute Direction Politique accueille le nouvel Ambassadeur de Chine au Bénin

Hier, 15 janvier 2025, le Président de l'Union Progressiste le Renouveau, Joseph Fifamin Djogbéno, accompagné des membres de la Haute Direction Politique et de la Direction Exécutive Nationale, a reçu S.E.M. Wei Zhang, le nouvel Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Bénin. Cette rencontre a eu lieu au siège national annexe du parti à Cotonou.

Cette visite de courtoisie a été l'occasion de renforcer les liens de coopération entre le Parti Communiste Chinois (PCC) et l'Union Progressiste le Renouveau. Lors de son discours, le Président Djogbéno a salué les relations historiques et amicales qui unissent la Chine et le Bénin, mettant en lumière la collaboration fructueuse entre les deux partis ces dernières années. « Nous espérons que votre présence contribuera à enrichir davantage cette coopération. Nous sommes ravis de travailler avec vous », a-t-il déclaré, exprimant la disponibilité du parti à poursuivre et approfondir ces relations.

De son côté, l'Ambassadeur Wei Zhang a réaffirmé l'engagement de la Chine à renforcer les relations bilatérales avec le Bénin, en particulier la collaboration entre le PCC et l'Union Progressiste le Renouveau. Il a souligné que cet engagement s'inscrit dans la continuité des orientations définies par les Présidents Patrice Talon et Xi Jinping.

Cette rencontre marque une nouvelle étape dans le partenariat stratégique entre les deux nations, promettant des perspectives de coopération enrichies et un avenir prometteur pour les relations sino-béninoises.



## MEDIAS AU BENIN

### Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com), faites comme chez vous.

[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)

# L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com) - Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577

N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

**PORTO-NOVO (République du Bénin)**

**EMAIL : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)**

**TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40**

### PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION**  
RCCM RB/PNO/09A848

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joel ALLAGBE**  
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40 /  
01 44 90 46 40

### RÉDACTION

**Marcus KOUDJENOUME**  
+229 01 97 73 97 61

### MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON**  
+229 01 96 13 84 84

# Compte rendu du Conseil des Ministres d'hier

Les décisions ci-après ont été prises :

## I- MESURES NORMATIVES

Au titre de ces mesures, ont été adoptés :

Les décrets portant :

- attributions, organisation et fonctionnement de la Commission nationale d'Etude des équivalences de diplômes ;
- mise en place du Comité ad hoc de mise en œuvre des réformes dans le sous-secteur de l'Enseignement supérieur.

## II- COMMUNICATIONS

### II-1. ADOPTION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MICROFINANCE 2023-2027

Le précédent document de politique est arrivé à terme et il importe de doter le ministère en charge de la Microfinance d'un nouveau document de référence pour le sous-secteur qui soit en cohérence avec les orientations stratégiques et le Programme d'Action du Gouvernement.

Elaborée suivant une approche participative ayant regroupé tous les acteurs impliqués, la présente Politique postule qu'« à l'horizon 2027, le Bénin dispose d'un secteur de microfinance assaini, professionnel, novateur, inclusif et responsable qui contribue efficacement à l'accès durable de l'ensemble de la population aux services financiers diversifiés».

Elle tire les enseignements des insuffisances relevées dans les pratiques antérieures et entend favoriser une plus grande efficacité du dispositif de microfinance au profit des bénéficiaires. Pour y arriver, elle se décline en trois objectifs stratégiques que sont :

- renforcer la veille, le suivi et les réformes d'assainissement du secteur ;
- améliorer le dispositif institutionnel et managérial des systèmes financiers décentralisés ; puis
- adopter le numérique et le digital dans les transactions et les opérations des systèmes financiers décentralisés.

De façon concrète, il s'agira de développer des mécanismes innovants relativement au financement agricole et à la finance responsable au profit des jeunes et des femmes au-delà des financements classiques.

Par ailleurs, un accent particulier est mis sur le suivi-évaluation qui se fera de manière plus rapprochée nonobstant les études et enquêtes à effectuer à des échéances régulières pour davantage de rigueur dans l'implémentation de cette Politique.

Le ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance y veillera particulièrement.

### II-2. CONTRACTUALISATION AVEC DES CENTRES SPÉCIALISÉS, POUR LA FORMATION DES ARTISANS DANS LE CADRE DU PROJET ASSURANCE POUR LE RENFORCEMENT DU CAPITAL HUMAIN (ARCH)

La mise en œuvre du volet formation de ce projet par l'Agence nationale de Protection sociale (ANPS) a connu des difficultés en raison de l'insuffisance de locaux et d'équipements des centres de formation, ainsi que du faible niveau de qualification des experts-métiers et formateurs dans les métiers artisanaux retenus. De ce fait, les renforcements de capacités qui ont déjà eu lieu, ont pris en compte moins de bénéficiaires que prévus.

Plusieurs missions d'expertise déployées sur l'ensemble du territoire national ont permis d'inventorier les infrastructures et compétences techniques potentielles disponibles (publiques comme privées) afin d'élaborer une base de données de centres de formation de référence ayant la capacité d'assurer la formation des artisans et artisanes béninois dans les domaines suivants : énergie photovoltaïque, froid et climatisation, aménagement paysager et jardinerie, pâtisserie, boulangerie, transformation agroalimentaire ainsi que transformation de produits laitiers.

L'objectif visé étant de passer à la généralisation du programme ARCH- formation, le Conseil a autorisé la contractualisation avec les centres spécialisés



identifiés aux fins de la prise en charge d'une cohorte de 1.720 artisans dans divers corps de métiers au titre de l'année 2023.

### II-3. APPROBATION DES RÉSULTATS DU TEST ET DES ENTRETIENS INDIVIDUELS ORGANISÉS DANS LE CADRE DE LA QUATRIÈME CAMPAGNE D'INSCRIPTION AU FICHER NATIONAL D'ADMISSION ET DE NOMINATION DE CADRES AUX EMPLOIS DE LA CHAÎNE DES DÉPENSES PUBLIQUES

Au titre de cette campagne, la répartition par spécialité pour les 497 candidatures enregistrées est la suivante :

- 317 inscrits pour le poste de Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF) ;
- 180 postulants pour celui de Spécialiste des Marchés Publics (SMP).

Le nombre de candidats ayant effectivement composé est de 465 dont 294 pour le poste de DPAF et 171 pour le poste de SMP.

Si pour les campagnes précédentes, la procédure de présélection avant l'enquête de moralité consistait en un test psychotechnique suivi d'entretiens individuels, la présente campagne a fait précéder les entretiens individuels d'une épreuve écrite couplée d'un test psychotechnique dans le but d'améliorer le processus.

En partant de ce principe, la moyenne retenue pour l'éligibilité à la phase d'enquête de moralité est de 65/100 soit 13/20. A l'issue des résultats, 189 candidats sont qualifiés pour y être soumis à raison de 74 pour le poste de DPAF et 115 pour celui de SMP.

Le Conseil a pris acte du rapport et autorisé la poursuite du processus par l'enquête de moralité, à la diligence du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, en vue des résultats définitifs.

### II-4. ACQUISITION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS AU PROFIT DU GROUPEMENT NATIONAL DE SAPEURS-POMPIERS

En vue de renforcer les moyens d'intervention de cette Unité, le Conseil des Ministres avait, en sa séance du 15 mars 2023, validé l'acquisition d'un premier lot d'équipements divers.

C'est pour accroître ses capacités opérationnelles à travers la modernisation progressive et l'extension de son maillage territorial, qu'une nouvelle vague d'acquisitions est autorisée. Elle porte sur 5 véhicules d'intervention pick-up 4X4, 10 véhicules de secours et d'assistance aux victimes et 2 camions citernes de lutte contre les incendies.

## III- RENCONTRES ET MANIFESTATIONS INTERNATIONALES

Il a été autorisé l'organisation au Bénin :

- du 24 au 26 octobre 2023, d'un colloque international du Réseau des hôpitaux d'Afrique, - de l'Océan indien et des Caraïbes (RESHAOC) ;
- du 27 au 28 octobre 2023, du 1er Congrès de la Société béninoise d'hépatogastro-entérologie.

Fait à Cotonou, le 18 octobre 2023,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,  
Edouard OUI-OURO

# SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



## ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

☎ 98904640 / 44904640

Souhaitez-vous organiser un séjour dans un cadre idéal, original et complètement autonome?

Voulez-vous accueillir dans écrin de nature (mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque, séjour en famille et autres types de manifestations...)?

**ELONA HOUSE RESTE À VOTRE DISPOSITION POUR LE CADRE ADÉQUAT**



Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Tokpota



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

## ATTAQUE TERRORISTE ET EXAMEN DE DEUX PROJETS DE LOI

# VLAVOVOU convoque les députés pour une séance plénière cruciale

Le Palais des Gouverneurs de Porto-Novo accueillera ce jeudi 16 janvier 2025 une séance plénière de l'Assemblée nationale. Cet événement, d'une importance capitale pour l'avenir du pays, abordera plusieurs dossiers majeurs.

## PROGRAMME DE LA SÉANCE

### Matinée à 10 heures :

1. Examen du projet de loi sur l'alimentation scolaire en République du Bénin : Ce projet vise à établir un cadre légal pour améliorer la qualité de l'alimentation scolaire, garantissant ainsi une meilleure nutrition pour les élèves et favorisant leur performance académique.

2. Examen du projet de loi sur l'organisation de l'exercice privé des professions médicales et paramédicales en République du Bénin : Ce texte législatif propose une régulation de l'exercice des professions médicales et paramédicales dans le secteur privé, afin d'assurer une meilleure qualité des soins de santé pour la population.

### Après-midi à 14 heures :

Débat sur l'attaque terroriste contre l'armée béninoise à Banikoara : Les députés discuteront des mesures à prendre suite à cette attaque survenue au "point triple" dans la commune de Banikoara, département de l'Alibori, dans le but de renforcer la sécurité et la défense nationale.

Cette séance plénière sera une occasion pour les parlementaires de débattre de questions essentielles pour le développement et la sécurité de la nation. Le public est invité à suivre attentivement les délibérations, qui seront diffusées en direct sur les chaînes de télévision nationales et les réseaux sociaux de l'Assemblée nationale.

Eméric Joel ALLAGBE



## CONSEIL DES MINISTRES D'HIER

# Approbation de la Politique nationale de Financement du Développement 2025-2033

Lors du conseil des ministres tenu hier, mercredi 15 janvier, le gouvernement béninois a approuvé la Politique nationale de Financement du Développement (PNFD) pour la période 2025-2033. Cette politique ambitieuse, élaborée à travers une démarche participative, vise à renforcer la capacité du Bénin à mobiliser et utiliser efficacement les ressources intérieures et extérieures pour financer son développement durable à l'horizon 2033.

## TROIS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES

La PNFD 2025-2033 repose sur trois grandes orientations stratégiques :

**1. Amélioration du système de financement intérieur :** Il s'agit d'optimiser la collecte des recettes domestiques pour soutenir les besoins croissants en financement du développement.

**2. Renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles :** Cette orientation vise à améliorer les structures nationales en charge du financement extérieur du développement, afin de garantir une gestion plus efficace et transparente des ressources.

**3. Amélioration de l'attractivité du pays :** Le Bénin entend se positionner comme une destination privilégiée pour les investissements, en créant un environnement propice à l'investissement local et étranger.

## PROGRAMMES CLÉS POUR UNE MISE EN ŒUVRE RÉUSSIE

Pour atteindre ces objectifs, trois programmes spécifiques seront mis en œuvre :

**Renforcement du système de mobilisation des recettes publiques :** Ce programme vise à accroître les revenus de l'État grâce à une meilleure gestion fiscale et à des réformes fiscales.

**Diversification des sources de financement :** Le Bénin cherchera à diversifier ses sources de financement en explorant de nouvelles opportunités, notamment dans le secteur privé et auprès des partenaires internationaux.

**Renforcement de la gouvernance du financement du développement :** Ce programme mettra l'accent sur la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des ressources pour garantir que les fonds sont utilisés de manière optimale pour le développement durable.

## RÔLE DES MINISTRES CHARGÉS DU DÉVELOPPEMENT ET DES FINANCES

Les ministres chargés du Développement et des Finances ont été instruits d'assurer une mise en œuvre cohérente de la PNFD. Ils devront mobiliser les ressources nécessaires, tant à travers le Budget national et les collectivités territoriales que via des négociations avec les partenaires techniques et financiers ainsi que le secteur privé.

Cette nouvelle politique marque un tournant décisif dans la stratégie de financement du développement du Bénin, visant à propulser le pays vers une croissance inclusive et durable dans la prochaine décennie.

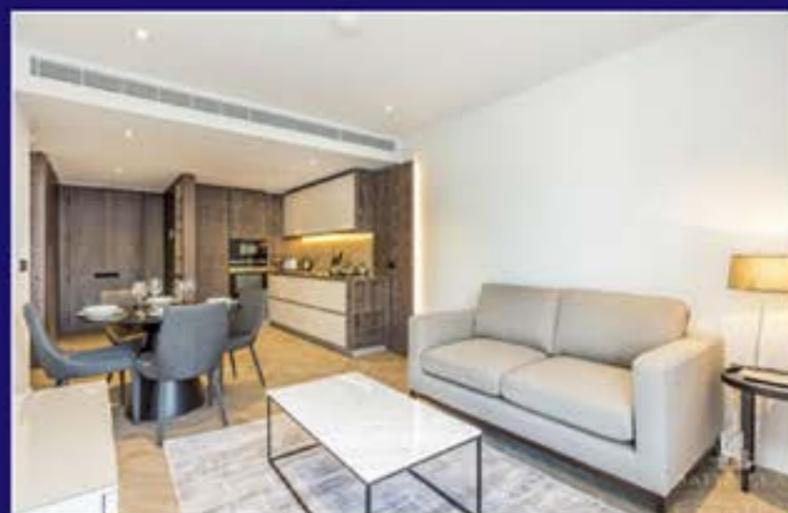


**FENOU GUEST HOUSE**

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

📞 98904640 / 44904640

# APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

**LES APPARTEMENTS SONT  
DISPONIBLES POUR DE  
COURTS OU LONGS SÉJOURS**



Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

## MONTÉE INQUIÉTANTE DE LA PROSTITUTION DANS LES GRANDES VILLES DU BÉNIN

# Un appel à l'action

La prostitution, autrefois pratiquée de manière discrète, est devenue un phénomène de plus en plus visible dans les grandes villes du Bénin. Les jeunes filles et jeunes femmes, souvent issues de milieux défavorisés, s'alignent désormais le long des principales voies pour offrir leurs services. Cette situation, qui prend de l'ampleur, suscite l'inquiétude des citoyens et des autorités.

## UNE PROLIFÉRATION ALARMANTE

Le phénomène de la prostitution dans les grandes villes béninoises, telles que Cotonou, Porto-Novo, et Parakou, connaît une croissance rapide. Des jeunes filles, parfois encore mineures, se retrouvent contraintes de vendre leur corps pour survivre. Les principales artères de ces villes sont désormais le théâtre de ce commerce, souvent sous le regard impuisant ou indifférent des passants.

Les raisons de cette prolifération sont multiples : la pauvreté, le manque d'éducation, l'absence d'opportunités économiques et l'influence des réseaux de trafiquants. Les jeunes filles, attirées par des promesses de gains rapides, finissent souvent dans des situations précaires, exposées à des dangers multiples tels que les maladies sexuellement transmissibles et la violence.

## L'IMPACT SUR LA SOCIÉTÉ

Cette montée de la prostitution a des répercussions négatives sur la société béninoise. Outre les risques sanitaires, elle contribue à la dégradation des valeurs sociales et morales. Les quartiers où se concentrent ces activités voient leur image ternie, ce qui peut avoir un impact sur le tourisme et l'économie locale.

## UN APPEL À L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Face à cette situation préoccupante, il est impératif que le gouvernement béninois prenne des mesures drastiques pour endiguer ce fléau. Il est crucial d'interdire la prostitution sur la voie publique et de démanteler les maisons closes qui prolifèrent dans les grandes villes.

Le gouvernement doit également s'assurer que les responsables de ces maisons de prostitution soient traduits en justice. Les jeunes filles et jeunes femmes impliquées doivent être retirées de ces environnements nocifs et bénéficier d'un accompagnement psychologique, médical, et éducatif pour les aider à se réinsérer dans la société.



## DES MESURES CONCRÈTES

Parmi les actions nécessaires, le gouvernement pourrait :

- Détruire les maisons closes : En collaboration avec les forces de l'ordre, il est essentiel de démanteler les lieux où se pratique la prostitution.

- Renforcer les lois : Les lois existantes doivent être appliquées avec rigueur, et de nouvelles mesures peuvent être introduites pour réprimer efficacement la prostitution.

- Offrir des alternatives : Il est crucial de proposer des programmes de formation professionnelle et d'éducation pour offrir des alternatives viables aux jeunes filles vulnérables.

La prostitution est un fléau qui menace l'équilibre social et moral des grandes villes du Bénin. Le gouvernement doit

agir rapidement pour mettre fin à cette pratique, protéger les jeunes filles, et restaurer l'ordre public. Une approche combinant répression et réinsertion est nécessaire pour garantir un avenir meilleur à ces jeunes femmes et à la société dans son ensemble.

Le Bénin ne peut se permettre de fermer les yeux sur cette réalité. Il est temps d'agir pour préserver la dignité et l'avenir de ses citoyens.

*Eméric Joel ALLAGBE*

## SOLDATS TUÉS AU FRONT

# Guy MITOKPE réagit

Passe d'armes entre le Secrétaire National à la Communication (SNC) du parti Les Démocrates, Guy Mitokpè et le Ministre-Conseiller chargé de la Défense, Rachidi Gbadamassi. Et pour cause !

Le décès de 30 soldats attaqués le 8 janvier dernier à la frontière entre le Bénin, le Niger et le Burkina Faso aiguise les débats et suscite des attaques entre opposants et mouvanciers. Réponse du berger à la bergère, Guy Mitokpè ancien député et Secrétaire National à la Communication (SNC) du parti LD, réplique à Gbadamassi Rachidi, le tout nouveau Ministre-Conseiller. Selon l'ancien Secrétaire général du parti Restaurer l'Espoir (RE), l'ex-député de la 8<sup>e</sup> circonscription électorale, de passage sur la Web Tv Reporter Médias Monde, a tenu des propos discourtois à l'endroit de son parti politique LD. Morceaux choisis : « Le parti Les Démocrates est dans une entreprise de récupération et de vengeance politique sur les corps sans vie de nos soldats tombés au champ d'honneur ; quelles immortalité, insensibilité, irresponsabilité... on veut faire la politique même avec nos cadavres ».

En effet, pour l'ancien député Guy Mitokpè, le Ministre-Conseiller est passé à côté de la plaque. « Tout ce que nous avons demandé, c'est de décréter des jours de deuils et de mettre les drapeaux en berne... », a rappelé l'ancien compagnon de l'ex-ministre Candide Azannai.

Poursuivant, il renchérit : « Nous avons fait des propositions, c'est ce qu'il (Rachidi Gbadamassi) devrait faire car, il est Ministre-Conseiller... Il devrait plutôt s'inspirer de nos propositions pour apporter plus de solutions... »





Nous sommes une  
**Entreprise de  
communication**



## NOS SERVICES

- Assistance en communication
- Événementiel
- Hygiène et sécurité de l'environnement
- Commerce Général et Divers
- Hôtellerie - Restauration - Tourisme
- Matériels et consommables informatiques
- Fournitures et mobiliers de bureaux
- Batiments et Travaux Publics
- Ingénierie informatique et télécoms
- Entretien et nettoyage
- Vidéo surveillance et réseaux électriques

## CE QUI NOUS REND UNIQUE

Nous plaçons vos besoins au cœur de nos priorités, notre entreprise allie expertise, innovation et professionnalisme pour vous offrir des solutions sur mesure. Avec un engagement indéfectible envers la qualité et la satisfaction client, nous sommes votre partenaire idéal pour concrétiser vos projets avec succès et sérénité. Faites confiance à une équipe dynamique qui s'efforce de dépasser vos attentes à chaque étape.



Porto-Novo, Djassin Houinvié -  
Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

## PRÊTRE AZA DÉSAVOUÉ

## Azannaï se prononce sur le communiqué du Comité des Rites Vodun



Le Comité des Rites Vodun, sous la présidence du Professeur Kakpo Mahougnon, a émis un communiqué officiel hier pour prendre ses distances avec les déclarations controversées du prêtre du Fâ, David Koffi Aza. Le communiqué souligne expressément que les interprétations concernant le Tofâ 2025, notamment celles suggérant la possibilité d'un troisième mandat pour le Président Patrice Talon, relèvent de la seule responsabilité de leur auteur.

Cette réaction fait suite à l'intervention de David Koffi Aza lors de l'émission « Version Originale » diffusée sur TVC le dimanche précédent, où le prêtre du Fâ avait affirmé que la divination favorisait la perspective d'un troisième mandat pour le Chef de l'État actuel, Patrice Talon.

Les propos de David Koffi Aza ont été particulièrement explicites : « Ce que je dis, je l'assume. Si nous faisons tout pour que le président parte en 2026, que ce soit les mouvanciers ou les opposants, nous allons tous le regretter. Il faut le noter ». Il a même ajouté une prédiction plus inquiétante : « le Fâ dit : si vous continuez à embêter le chef jusqu'à ce qu'il se retire, il vous sera difficile de prélever même la pâte pour manger ».

Ces déclarations ont provoqué une vive controverse et de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux. En réponse, le Comité des Rites Vodun a publié un communiqué dont voici les principaux extraits : « ... il est indiqué que David Koffi Aza a formulé des commentaires et interprétations sur le rapport du Bénin Tofâ 2025. Ces déclarations, jugées inappropriées, ne reflètent ni les travaux du Collège des Bokòndò, ni les positions officielles du Comité. De plus, le communiqué insiste sur le fait que ces interprétations n'engagent que leur auteur, et non les instances traditionnelles ou le Comité. »

Le communiqué poursuit en appelant à la retenue : « Le Comité appelle à la sérénité et exhorte l'opinion publique, tant nationale qu'internationale, à éviter les amalgames. Il précise que les propos de David Koffi Aza interviennent dans un contexte où des échéances importantes se profilent, notamment les élections générales de 2026 et le Bénin Tofâ 2026, prévu dans un an. Enfin, le Comité réaffirme son engagement à préserver et valoriser les traditions ancestrales dans le strict respect des lois de la République, tout en rappelant l'importance de protéger le patrimoine culturel vodun contre toute instrumentalisation. »

L'ancien ministre Candide Azannaï a réagi vivement à ce communiqué, le qualifiant de manœuvre de diversion. « Ce communiqué est une diversion tendant à distraire l'opinion sur la responsabilité collective de l'échec de leur menée sordide de préparation psychologique à la confiscation du pouvoir et à l'imposition du mandat unique infini, illimité et illicite de Patrice Talon... », a déclaré le président du parti Restaurer l'Espoir dans une publication.

Azannaï poursuit sa critique en élargissant le débat : « Le mal n'est pas circonscrit à David Koffi AZA comme essaie de faire passer Mahougnon KAKPO. Mahougnon KAKPO est un intellectuel et il devrait interroger a priori le flou des interfaces litigieuses entre la gouvernance des atouts touristiques et les garanties des libertés religieuses, spirituelles et confessionnelles ainsi que de leurs pratiques dans le contexte d'un État laïc. Les pièges contre le FÂ, les religions et spiritualités endogènes sont plutôt dans le Décret No 2023 - 467 du 13 septembre 2023, et portant création, attribution, composition du Comité des Rites Vodun ».

## CRIET

## 04 nigériens membres de l'équipage d'un bateau jugés



Devant la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet) au Bénin, une audience s'est tenue le lundi 13 janvier 2025 concernant neuf prévenus : quatre Nigériens membres d'équipage d'un navire et cinq Béninois. Ces derniers font face à des accusations de violation du droit maritime et d'exercice illégal dans les eaux territoriales béninoises.

L'arrestation des suspects remonte au 3 janvier 2025, suite à une intervention coordonnée de la police fluviale et de la marine en haute mer. Selon les informations rapportées par Banouto, le parquet spécial de la Criet a engagé des poursuites pour plusieurs infractions graves : « contrebande, violation au règlement lié à la police de navigation, embarquement illégal à bord d'un navire et défaut des certificats de sécurité et de responsabilité civile ».

Le cœur de l'accusation repose sur leur présence non autorisée et leurs activités illégales dans les eaux béninoises. Face aux juges ce lundi 13 janvier 2025, l'ensemble des accusés a contesté les charges retenues contre eux, plaidant unanimement non coupable aux accusations portées.

Dans leurs témoignages, les cinq ressortissants béninois ont maintenu être de simples livreurs agissant sous les ordres de leur supérieur hiérarchique, un dénommé Sègla. Selon leurs déclarations, ils avaient pour mission d'apporter des provisions diverses à l'équipage du navire, notamment des sacs de riz, des bidons d'huile, de la viande, du poisson et d'autres denrées alimentaires. C'est pendant cette opération de livraison qu'ils ont été interceptés par la patrouille des gardes-côtes. Ils ont souligné que leur responsable reste introuvable depuis l'incident.

Le capitaine du navire, quant à lui, a présenté sa version des faits, affirmant qu'il ignorait naviguer illégalement dans les eaux béninoises. Il a expliqué avoir reçu des garanties du propriétaire du navire concernant la régularité des formalités administratives. À bord se trouvaient également un soudeur et deux autres membres d'équipage, dont les fonctions précises n'ont pas encore été établies, comme le souligne la même source médiatique.

Suite à ces témoignages, la défense, représentée par Maîtres Raymond Gbessèmèhlan et Assogba Bognizoun, a plaidé pour une remise en liberté provisoire. Leurs requêtes comportaient deux volets : une libération sans caution pour les prévenus béninois, et une libération sous caution d'un million de FCFA pour les ressortissants nigériens.

Cette demande s'est heurtée à l'opposition du ministère public, qui a sollicité un report d'audience pour permettre un interrogatoire plus approfondi des prévenus. La Cour a finalement suivi la position du ministère public, reportant l'examen du dossier au 20 janvier prochain pour la poursuite de la procédure.

# L'Emblème du jour

**JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE,  
D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITE  
PARAISSANT AU BENIN**

Nous sommes votre partenaire incontournable pour rester informés. Avec des parutions quotidiennes du lundi au vendredi, nous couvrons tous les sujets qui comptent. Nos articles, rédigés avec rigueur et passion, sont pensés pour éclairer, inspirer et susciter le débat.



 [www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)

 Porto-Novo, Djassin Houinvié

 +229 01 98 90 46 40 / 01 95 53 43 95

UTILISATION DES LOGICIELS BUREAUTIQUES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# La section nationale du RAPP outille des secrétaires et cadres parlementaires

Il a été ouvert dans la matinée d'hier, mercredi 15 janvier 2025 à l'hôtel Bel Azur de Grand-Popo, un atelier de renforcement de capacités des secrétaires et autres cadres de l'administration parlementaire sur les logiciels bureautiques. Cet atelier qui durera trois jours est organisé par la Section Nationale du Réseau Africain des Personnels des Parlements (SN/RAPP Bénin) avec l'appui technique et financier du Projet d'Appui au Renforcement des Capacités du Parlement et des Organes de Gestion des Élections (PARCPOGE). Il vise à doter les participants de compétences nécessaires pour utiliser de manière optimale les logiciels bureautiques (Word, Excel et Power-Point) couramment exploités dans le cadre de leurs fonctions.

Dans son mot de bienvenue, Ferdinand Cocou VIMADJE, président de la SN/RAPP a d'abord souhaité une bonne et fructueuse année 2025 à tous les participants. Dans ses propos liminaires, Ferdinand Cocou VIMANDJÉ estime qu'à l'ère de la digitalisation qui devient de plus en plus dynamique, qu'il était impérieux pour tout cadre de toute organisation notamment les secrétaires, de s'actualiser régulièrement dans le domaine de l'informatique au risque de tomber en désuétude. Il poursuit en ajoutant qu'il était question d'accompagner le processus de modernisation du parlement béninois entamé depuis la huitième législature par le Président Louis Gbèhounou Vlavonou. C'est pourquoi chaque agent parlementaire notamment les secrétaires, doit maîtriser correctement l'outil informatique et ses nouvelles technologies. Ferdinand Cocou VIMANDJÉ invite donc les participants à faire montre de sérieux et d'assiduité tout au long de la formation afin d'en tirer véritablement profit. Il n'a pas manqué dans ses propos de remercier



surtout le Président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU non seulement pour avoir autorisé la tenue de l'atelier, mais aussi pour l'intérêt qu'il a manifesté lors de sa préparation. Mêmes remerciements à l'endroit des partenaires (PARCPOGE et l'IFRI) qui ont accepté accompagner la SN/RAPP dans l'organisation dudit atelier.

Prenant la parole à son tour lors de la cérémonie d'ouverture dudit atelier de renforcement de capacités des secrétaires et autres cadres de l'administration parlementaire sur l'utilisation des logiciels bureautiques, Clément EBO HOUINO, secrétaire général administratif adjoint de l'Assemblée nationale représentant le Président Louis Gbèhounou Vlavonou empêché a également sacrifié à la tradition en présentant ses vœux de santé robuste, de paix de cœur et de réalisation de soi à tous les participants présents. Il a par la suite expliqué combien il était nécessaire l'organisation dudit atelier. Dans son discours, il a précisé que l'objectif dudit atelier est d'actualiser les connaissances en informatique et de fournir les compétences pratiques, des connaissances concrètes et des solutions efficaces pour aider chacun des cadres parlementaires présents à accomplir leurs missions quotidiennes. Il a, avant de procéder à l'ouverture de l'atelier, remercié le bureau de la SN/RAPP Bénin qui a eu l'initiative, et surtout remercié le partenaire qu'est le PNUD à travers le PARCPOGE qui a bien voulu apporter un appui financier pour l'organisation de l'atelier.

Polo AHOUNOU



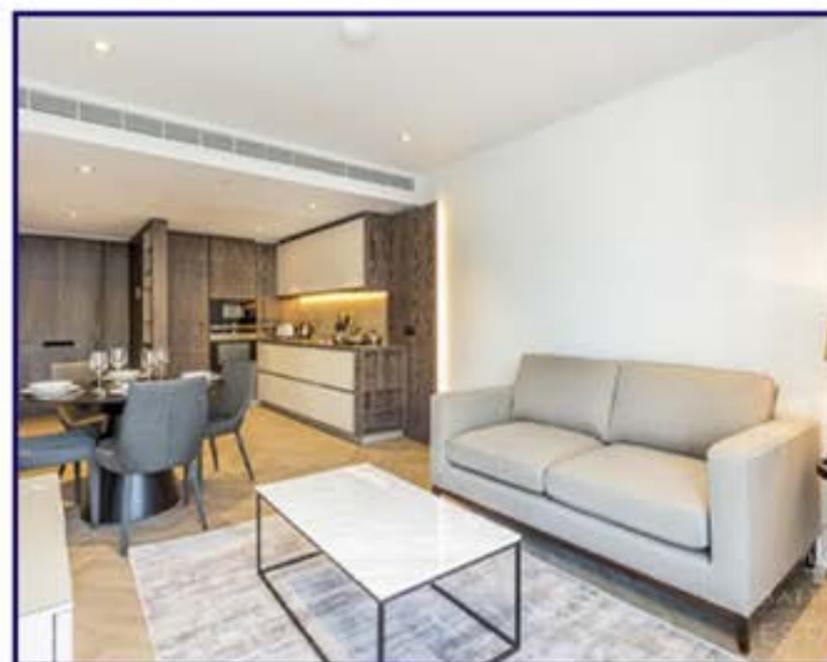


## ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

📞 98904640 / 44904640

# SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



## APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



## FENOUE GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

📞 98904640 / 44904640



Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07